



22 JUILLET 2023 - LETTRE D'INFORMATION #27 |

Chaque mois, retrouvez dans cette lettre l'actualité du programme Petites villes de demain. Ce mois-ci, nous vous proposons une lettre spéciale avant la trêve estivale.

A l'approche de ses 3 ans d'existence, le Club Petites villes de demain s'ajuste pour vous donner une meilleure visibilité sur les prochains RDV ! Nous vous en dévoilerons les nouveaux contours dans la lettre d'information de septembre. Notez d'ores et déjà que nous vous donnons désormais rendez-vous tous les 1ers et 3èmes jeudis du mois de 14h à 15h pour nos webinaires "décryptages de l'offre de service".

La Direction du programme Petites villes de demain vous souhaite un très bel été 2023 !

Cette lettre d'information est pour vous : nous sommes à votre écoute pour tout retour ou suggestion de contenu ou d'amélioration : petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr



© CNFPT

Création d'une nouvelle formation pour les chefs de projet en partenariat avec le CNFPT !

Afin de compléter l'offre de formation qui est proposée aux chefs de projet dans le cadre du programme Petites villes de demain et de les accompagner dans la réalisation de leurs missions, l'ANCT et le CNFPT ont engagé l'élaboration d'une formation spécifique pour les chefs de projet PVD à partir de 2024.

Cette démarche poursuit un double-objectif :

- Identifier les compétences nécessaires à l'exercice professionnel d'un chef de projet PVD.
- Identifier les compétences pour lesquelles il existe un besoin de formations complémentaires.

Les chefs de projet PVD sont invités à répondre à ce questionnaire afin d'identifier leurs besoins en compétences.

Cette formation sera expérimentée à l'automne 2023 en appuyant sur les thématiques identifiées comme prioritaires, puis elle sera déployée sur l'ensemble du territoire début 2024.

**Retrouvez le guide actualisé
de la formation des chefs de
projet 2023**



Le Club



© ANCT

Découvrez le bilan de l'année 2022-2023 du Club Petites villes de demain !

Le Club Petites villes de demain permet le partage d'expériences et la montée en compétence des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en œuvre le projet de revitalisation. Le Club permet aux équipes locales de se saisir de sujets et de découvrir des thématiques qui nourriront leurs réflexions et leurs projets de territoire.

Le Club constitue le troisième pilier de l'offre de service du programme. Il se traduit par une action nationale sous l'égide de l'ANCT et se décline également aux échelles départementale et régionale, sous des formes répondant aux besoins exprimés par les élus et les chefs de projet Petites villes de demain.

Les rendez-vous numériques et présentiels proposés par l'ANCT sur la période septembre 2022 - juin 2023 ont respectivement rassemblé 1 500 et 550 participants !



La communauté Osmose

Près de **2 000 membres** présents sur la plateforme !

La plateforme est à destination des chefs de projet et élus référents PVD permettant ainsi de rester informé de l'actualité du programme.



La projétothèque des PVD

25 réalisations de Petites villes de demain valorisées cette année !

Retrouvez les projets et réalisations des PVD chaque mercredi : un partage d'expérience à découvrir à travers des fiches projets. Si vous souhaitez valoriser votre réalisation dans la projétothèque, rapprochez-vous de votre interlocuteur à la DDT.



Décryptages de l'offre de services

14 replays à retrouver sur notre chaîne Youtube !

Ces rendez-vous d'une heure visent à vous tenir informé des nouvelles offres de services proposées par les partenaires du programme.



Atelier *in situ* LA PROXIMITÉ AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'ANCT a organisé le premier [Atelier in situ à Saint-Hilaire de Brethmas dans le Gard](#), en Occitanie, les 14 et 15 mars 2023 rassemblant 70 élus, chefs de projet et techniciens. Venu de huit régions métropolitaines et ultramarines, ils ont questionné et débattu des enjeux de la proximité des services et de la qualité de vie, dans les territoires et en particulier dans les petites villes.



Atelier *in situ* COMMENT ACCOMPAGNER LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE DE VOS TERRITOIRES ?

L'ANCT a organisé le [deuxième Atelier in situ à Jonzac en Charente-Maritime](#), les 13 et 14 juin. Les 60 élus, chefs de projet et responsables de services techniques ont questionné et

débatu des enjeux de la transition démographique, dans les territoires et en particulier dans les petites villes.



L'exemple d'un Club départemental PVD LE RÉSEAU DES 12 CHEFS DE PROJETS DE LA NIÈVRE FÊTE SES DEUX ANS !

Animé par la préfecture et la Direction Départementale des Territoires, avec des réunions mensuelles, ce réseau dynamique s'est déjà réuni à 17 reprises pour partager les bonnes pratiques de chacun, identifier la panoplie des outils mobilisables. Chaque trimestre, une réunion départementale en présence du Préfet est l'occasion pour les partenaires du programme de présenter leurs possibles appuis (Banque des Territoires, Conseil départemental, ABF, CAUE, VNF, Agence locale de l'énergie et du climat...).

Voyagez dans des PVD tout au long de l'été !



UN ÉTÉ DANS LES PETITES VILLES DE DEMAIN

Chaque semaine et tout au long de l'été, partez à la découverte d'une Petite ville de demain à travers l'un des projets menés localement. Chaque carte postale illustre l'un des accompagnements ou l'une des opérations phares du programme Petites villes de demain : nombre de logements rénovés, communes lauréates du fonds vert, nombre de communes bénéficiaires du fonds FRLA...

#Petitesvillesdedemain

Découvrez ce qu'il se dit sur Twitter

Transférez, partagez !



Agence nationale de la
cohésion des territoires

Contactez la direction de
programme :
petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr

Directeur de publication : Stanislas Bourron
Responsable d'édition : Dominique Consille
Rédactrice en chef : Julie Ragot, Emmanuelle Le Bris
Rédaction/maquette : Timothée Debrard
Design graphique : Silvia Colato
Crédits photos : ANCT, CNFPT, Laurent Lacombe.

Pour vous inscrire à cette
lettre d'information, [cliquez
ici.](#)

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires | service communication - TSA 10717 - 75334 Paris Cedex 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@anct.gouv.fr

© 2023 Agence nationale de la cohésion des territoires
[Se désinscrire](#)